

Date : 6 octobre 2020

Lieu : Salle des associations
Le Tallud

Service communication

Pauline Martineau / 05 49 64 85 26 / martineau@cc-parthenay-gatine.fr

INTERLOCUTEURS DU POINT PRESSE :

Elus : Jean-Michel Prieur, président / Didier Voy, vice-président en charge du projet de territoire

Service : Ludovic Thirioux, directeur du service Aménagement du territoire / Vincent Touchard, chargé de mission Planification

NOTE DE PRESSE

Parthenay-Gâtine 2035 : une exposition itinérante pour tout connaître du territoire

En 2018, Parthenay-Gâtine a lancé l'élaboration d'un Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI). La phase de diagnostic et de définition des enjeux vient de se terminer. Afin que la population prenne connaissance et s'approprie les données issues de ces travaux, la collectivité lance une exposition itinérante. Population, logement, économie, environnement, agriculture... Cette exposition offre une photographie riche et détaillée de Parthenay-Gâtine. Elle pose les bases des réflexions à venir pour dessiner le territoire de demain.

Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) : de quoi parle-t-on ?

Lorsqu'il sera approuvé, le **PLUi** va constituer le document juridique qui définira et règlera l'usage des sols sur l'ensemble des parcelles de la Communauté de communes, qu'elles soient publiques ou privées : constructibilité, formes urbaines, protection des espaces naturels et agricoles, emplacements réservés pour des équipements publics...

Il se substituera à tous les documents d'urbanisme communaux existants (PLU ou carte communale) et servira de base à l'instruction de toute demande touchant à l'occupation du sol (permis de construire, déclaration préalable...).

Mais l'enjeu de son élaboration est plus large. Outil privilégié de définition et de mise en œuvre du projet de territoire d'une collectivité, l'élaboration d'un PLUi doit permettre de faire correspondre les besoins, les projets et les aspirations qui s'expriment localement avec les enjeux plus globaux, qu'ils soient sociaux, environnementaux ou économiques.

Il s'agit donc avant tout d'un **projet d'intérêt général**, dont l'élaboration est un processus au long cours qui dure environ 5 ans.

Quelques thèmes de réflexion

Energie

Thématique par définition transversale, le PLUi devra créer les conditions favorables à la transition énergétique

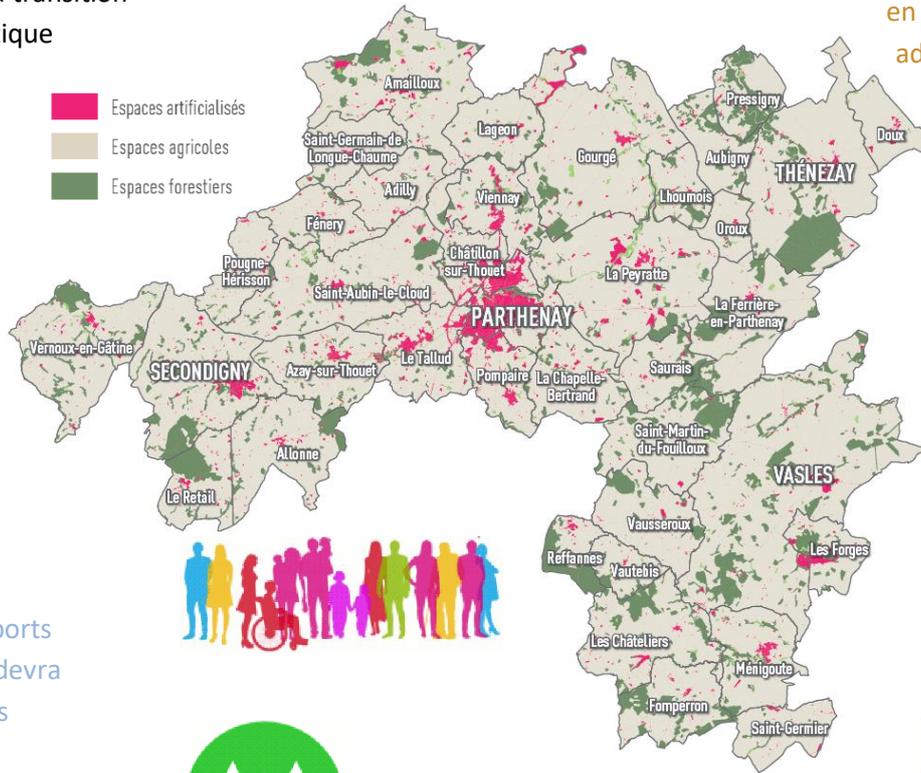


Préservation des espaces agricoles et naturels

La lutte contre l'artificialisation des sols est devenue un enjeu national. Le PLUi devra mettre en œuvre des réponses adaptées au territoire



- Espaces artificialisés
- Espaces agricoles
- Espaces forestiers



Développement économique

Industrie, artisanat, commerces... Le PLUi devra quantifier les besoins fonciers



Mobilités

Modes actifs, dépendance automobile, transports collectifs... Le PLUi devra anticiper sur les évolutions des comportements et des pratiques



Patrimoine et cadre de vie

Patrimoines reconnus, patrimoines non-protégés... Le PLUi devra identifier les ensembles bâtis ou naturels à préserver et à valoriser

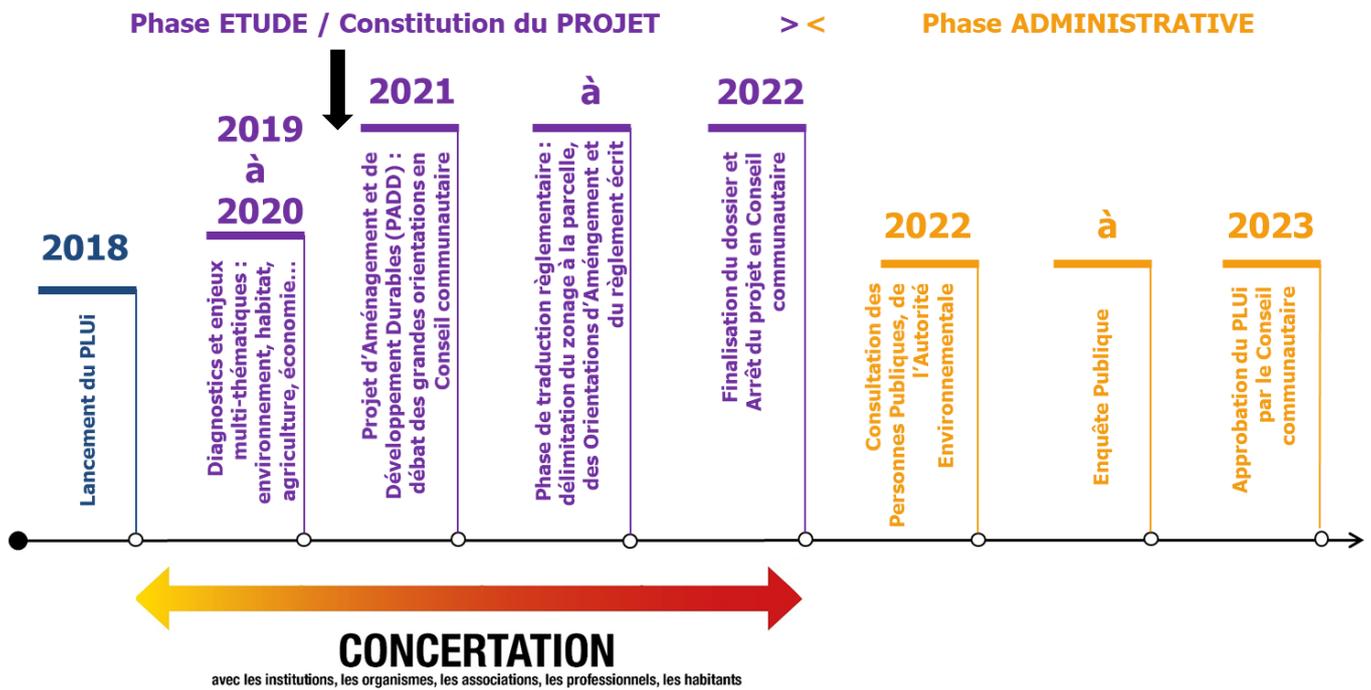


Habitat

Construction de logements neufs, réhabilitation... Le PLUi devra répondre aux besoins en s'appuyant sur des prévisions socio-démographiques

Où en est-on ?

La phase de diagnostic et de définition des enjeux vient de s'achever.



Diagnostic : quelques données clés

LE TERRITOIRE



38
communes



836
km²



37 782*
habitants



13 857*
emplois



Fait partie du Pays de Gâtine avec les CC Airvaudais-Val de Thouet et Val de Gâtine

*source : INSEE RP 2016



82% sont des espaces agricoles

Plus de **50 %** se situent sur les communes de Parthenay et Châtillon-sur-Thouet

DES RICHESSES CONNUES...

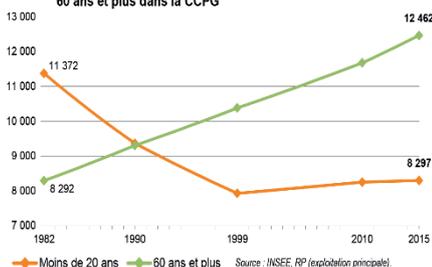
Avec plus de 7000 km de haies, des complexes bocagers encore conservés et en relatif équilibre écosystémique avec l'élevage

Plus de 10 000 ha classés en 25 zones naturelles d'intérêt faunistique et floristique

48 Monuments Historiques, 16 sites inscrits ou classés, une cité médiévale reconnue et environ 800 éléments de patrimoine non-protégés

POPULATION

Evolution de la population âgée de moins de 20 ans et de 60 ans et plus dans la CCPG



MOBILITÉ

- 83% des déplacements se font en voiture
- 42% des flux internes de la CCPG sont à destination de l'agglomération parthenaisienne, dont 2/3 sont internes à la polarité

LOGEMENT



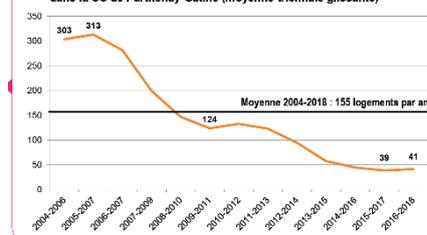
1 256 logements vacants en 2006 (6,7% du parc total)

1 657 logements vacants en 2011 (8,4% du parc total)

2 046 logements vacants en 2016 (10,1% du parc total)

*source : INSEE RP

Evolution du nombre de logements ordinaires neufs en date réelle dans la CC de Parthenay-Gâtine (moyenne triennale glissante)



... ET DES MENACES

Un territoire en tête de bassins versants qui présente une ressource en eau fragilisée, en quantité et en qualité

Des évolutions des paysages qui peuvent toucher à l'identité du territoire (« desserrement » du maillage bocager, constructions récentes qui ne respectent pas toujours leur environnement bâti ou naturel...)

Une exposition itinérante

Le PLUi étant un projet d'intérêt général, la collectivité souhaite partager et permettre aux habitants de Parthenay-Gâtine de s'approprier les données issues du diagnostic réalisé en partenariat avec l'Agence d'urbanisme de la région angevine et la Chambre d'agriculture pour le volet agricole.

Pour cela, Parthenay-Gâtine lance une exposition itinérante qui synthétise les données du diagnostic pour faire ressortir les éléments-clés de manière pédagogique.

Elle sera visible sur l'ensemble du territoire.

Le diagnostic complet, ainsi que l'ensemble des travaux liés au PLUi sont accessibles en ligne : parthenay-gatine.fr/plui

Et après ?

Le diagnostic étant réalisé, les élus vont désormais entamer un travail sur les orientations d'aménagement pour les années à venir sur le territoire de Parthenay-Gâtine.

Contact

Pour toutes questions ou réflexions : par mail plui@cc-parthenay-gatine.fr ou par courrier à Communauté de communes de Parthenay-Gâtine – Service Aménagement du territoire – 7 rue Béranger 79200 Parthenay



EXPOSITION

Population, logement, économie, environnement, agriculture, ...
Tout savoir sur votre territoire

- ▶ **Secondigny**, Salle La Guichetière, **du 12 au 16 octobre**, du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 / le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
- ▶ Mairie de **La Peyratte**, **du 19 au 23 octobre**, du lundi au vendredi de 13h45 à 17h
- ▶ Mairie de **Thénezay**, **du 26 au 30 octobre**, tous les matins de 8h30 à 12h, le lundi après-midi de 14h à 17h30 et le vendredi après-midi de 14h à 16h30
- ▶ Médiathèque de **Parthenay**, **du 3 au 7 novembre**, le mardi de 15h à 18h, le mercredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h, le vendredi de 15h à 18h et le samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h
- ▶ Mairie de **Vasles**, **du 9 au 13 novembre**, de 9h à 12h30 et de 14h à 18h (fermeture le 11 novembre)

Retrouvez toutes les infos sur parthenay-gatine.fr